

Règlements et procédures

RÈGLEMENTS

- Les enchères débutent le 5 mai à 8h, heure du Québec. Les mises sont acceptées en continu jusqu'à 17h le 15 mai. Il n'y a pas de possibilité de surenchérir après cette heure.
- À la clôture des enchères, la dernière mise enregistrée déterminera le·la gagnant·e du lot et le prix d'achat de l'œuvre.
- Chaque participant·e inscrit·e convient que, si un lot lui est adjudgé au montant de son enchère, il·elle est tenu·e d'acheter ce lot au prix d'achat indiqué.
- Chaque participant·e inscrit·e reconnaît qu'une fois qu'il·elle a enchéri sur un lot au moyen de son compte sur la plateforme *Eclipse*, il·elle ne peut retirer son enchère.
- Les œuvres vendues à l'encan ne sont ni échangeables ni remboursables et aucune compensation ou autre dédommagement ne sera accordé.
- Les rapports de condition des œuvres sont disponibles sur demande. Notez que les dimensions des œuvres n'incluent pas les cadres sauf lorsque spécifié.
- Lorsqu'une œuvre est adjudgée à un montant supérieur de plus de 25% de la juste valeur marchande de l'œuvre, un reçu officiel aux fins de l'impôt sera émis pour le montant excédentaire.
- Dans le cas des dons, un reçu officiel aux fins de l'impôt sera remis pour le plein montant.
- Les participant·e·s doivent être âgé·e·s de 18 ans et plus.

PROCÉDURES

COMMENT MISER

Pour miser, vous devez être « connecté·e » et vous rendre dans la fiche de l'œuvre sur laquelle vous souhaitez enchérir. Deux options vous seront proposées :

- **Miser** : une surenchère minimale vous sera proposée. Il suffit de cliquer sur le bouton « miser » ou le + pour augmenter la mise si vous le désirez.
- **Mise automatique** : vous pouvez indiquer le montant maximal que vous souhaitez miser pour un lot. La plateforme enchérira de façon automatique jusqu'à concurrence du montant choisi, le cas échéant.

REMPORTER UNE MISE

- Le·la participant·e ayant soumis la plus haute mise sera informé·e par SMS du lot remporté dans les minutes suivant la clôture de l'encan. Si le·la participant·e est connecté·e au site, une fenêtre s'ouvrira avec un lien de paiement.
- À la suite de la réception du SMS de gagnant·e, le·la participant·e devra alors procéder au paiement en ligne dans les 48 heures.
- Une fois que le·la participant·e aura procédé au paiement du lot sur le site de paiement, il recevra par courriel une confirmation détaillant le titre de ou des œuvres achetées et le montant de la vente.
- Deux options de cueillette s'offrent à le·la participant·e. La récupération des œuvres au Musée ou un envoi postal (si applicable).

RÉCUPÉRER SON LOT

- Les lots achetés peuvent être récupérés gratuitement au Musée du Bas-Saint-Laurent (300, rue St-Pierre, Rivière-du-Loup G5R 3V3). Chacun des lots est gracieusement emballé.
- Vous devrez prendre rendez-vous au préalable auprès de Nathalie Blanchet info@mbsl.qc.ca 418-862-7547 poste 1000. Vous pourrez récupérer votre lot à partir du 1er juin 2021.

ENVOI POSTAL

- Les frais de livraison sont à la charge de l'acheteur·euse. Des frais fixes d'emballage, de manutention de 60\$ s'ajouteront également aux frais de livraison.
- Le service de livraison utilisé par le Musée est Poste Canada et ne peut pas assurer les œuvres d'art.
- Le Musée se décharge de toutes responsabilités reliées à l'état des lots dès qu'ils quittent notre établissement.
- Les expéditions avec Poste Canada sont limitées par les dimensions de l'œuvre. Veuillez prendre note que les œuvres identifiées *Pas de livraison* peuvent seulement être récupérées sur place au Musée.
- Un délai de minimum un mois est à prévoir pour recevoir votre lot par la poste.

SOUTIEN

Pour plus d'informations, nous vous invitons à communiquer avec nous par courriel au info@mbsl.qc.ca ou par téléphone 418-862-7547 poste 1000.